

## Hausse des prix du pétrole : et à part "bibli", qui y gagne quoi ?



Le président a été interpellé alors qu'il était en visite à Verdun par un retraité lui reprochant la hausse des prix à la pompe.

Avec Francis  
Perrin

**Atlantico : Sur cette hausse, le président Emmanuel Macron explique qu'"il y a une partie qui dépend de moi, et il y a une partie qui dépend des cours mondiaux. 80% de l'augmentation que vous avez aujourd'hui, c'est les cours mondiaux, c'est pas moi".**

**Francis Perrin :** Lorsque l'on cite des chiffres, tout dépend évidemment de ce sur quoi exactement portent ces données et de la période de référence.

Si l'on prend la moyenne du prix du gazole en France, qui reste le carburant routier le plus consommé, entre le début octobre 2017 et le début novembre 2018, la hausse des prix du pétrole brut et des produits pétroliers sur les marchés mondiaux explique près de 70% de l'augmentation des prix à la pompe sur cette période. Pour le supercarburant sans plomb 95, le même calcul donne un peu moins de 80%.

Par contre, si l'on regarde la période depuis le début 2018, la responsabilité de la hausse des taxes dans l'augmentation des prix à la pompe est de l'ordre de 60% pour le gazole et pour le sans plomb 95.

Il faut noter que ces calculs sous-estiment un peu la responsabilité de l'Etat. On ne prend en compte ici que les taxes, ce qui est l'essentiel, mais il y a aussi un alourdissement de la réglementation dans certains domaines, par exemple les certificats d'économie d'énergie (on impose aux fournisseurs d'énergie de faire réaliser des économies d'énergie, ce qui est positif mais qui a un coût) que les distributeurs de carburants vont répercuter sur les prix.

Enfin, il ne faut pas oublier que, dans les dernières semaines, depuis le début octobre 2018, les prix du pétrole ont baissé de façon significative et que nous aurons au 1er janvier 2019 une nouvelle augmentation des taxes avec plus 6,5 centimes par litre pour le gazole et plus 2,9 centimes pour l'essence.

**Quid des 20 % restants ? Comment se décompose cette hausse des prix entre les différents postes, du prix de la matière première aux taxes, en passant par les marges ?**

---

Comme indiqué ci-dessus, les 20% ne sont pas forcément 20% selon que l'on regarde le gazole ou l'essence et selon la période de référence retenue.

Dans tous les cas cependant, ce qui ne relève pas de la hausse des prix du pétrole relève des taxes et vice-versa. Ce sont en effet les deux principaux postes, et de loin, dans la décomposition des prix des carburants à la pompe. Aujourd'hui, le poids des taxes (TVA incluse) dans le prix du gazole et du super sans plomb 95 est d'environ 60% et celui des prix du pétrole et des produits pétroliers cotés sur les marchés internationaux de 30% ou un peu moins. Cela signifie que la part des marges et des coûts de l'industrie (raffinage du pétrole brut pour produire des carburants et distribution des carburants) ne pèse que de l'ordre de 10% dans les prix à la pompe. Ce n'est pas ce qui explique la hausse des carburants depuis un an.

Si l'on reprend les chiffres (officiels) que je citais ci-dessus sur l'évolution des prix des carburants depuis le début octobre 2017, soit sur une période de 11 mois, la hausse des taxes explique environ 30% et 20% respectivement de cette augmentation pour le gazole et pour le sans plomb 95. Par contre, comme indiqué en réponse à votre première question, sur les dix premiers mois de l'année 2018, la responsabilité des taxes est prépondérante.

### **Qui sont ceux qui profitent de cette hausse ? Avez-vous de nouveaux chiffres ?**

Le principal gagnant de la hausse des prix des carburants depuis octobre 2017 est l'Etat français. Pour celui-ci, c'est par le jeu des taxes avec des hausses au 1er janvier 2018 (+7,6 centimes par litre pour le gazole et + 3,9 centimes pour l'essence) et au 1er janvier 2019, comme indiqué ci-dessus. Les pays exportateurs de pétrole ont bien sûr profité de la hausse des prix du pétrole, qui explique pour une large part celle des prix des carburants. La hausse des prix du brut est également très positive pour les bénéficiaires des compagnies pétrolières. La différence entre ces trois catégories d'acteurs est que l'Etat français profite directement de l'augmentation des prix des carburants, puisque ce sont des produits très lourdement taxés, alors que les pays exportateurs de pétrole et les compagnies pétrolières profitent de la hausse des prix du brut. En effet, on ne constate pas de hausse particulière des marges de l'industrie pour la distribution des carburants en France.

Si la hausse des prix des carburants devait entraîner à terme une baisse de la consommation, cela deviendrait cependant moins intéressant pour l'Etat puisque les taxes sont perçues sur les volumes consommés. Moins de volumes, moins de recettes fiscales. C'est d'ailleurs l'un des objectifs affichés de ce gouvernement et des précédents dans les dernières années que de faire baisser la consommation d'énergies fossiles en France. Entre le 1er octobre 2017 et le 30 septembre 2018, la consommation de carburants routiers en France a baissé de 1,7% par rapport à la période octobre 2016/septembre 2017. Pour l'instant, c'est une très faible baisse parce que beaucoup de personnes n'ont pas vraiment d'autres choix qu'elles jugent acceptables.